



Co-funded by
the European Union

Déclaration en matière de stratégie ERASMUS – Lycée Philippe LAMOUR

Le lycée a validé la charte ECHE en 2021 pour la période 2021- 2027 ce qui va donner l'occasion à nos étudiants, dès la rentrée 2022 de pouvoir bénéficier d'une subvention pour effectuer des stages en Europe, mais aussi dans d'autres pays partenaires des programmes européens.

Cette charte complète l'accréditation Erasmus pour l'enseignement scolaire obtenue en 2020, qui fait suite à plusieurs expériences Erasmus menées au lycée.

Ce qui fait que même si le lycée a une expérience des programmes européens, pour la rentrée 2022, elle débutera sur le secteur du supérieur, en mettant l'accent sur deux types de mobilités : des stages pour les étudiants, des cours et formations pour les personnels intervenants dans le supérieur.

Les étudiants désireux de s'inscrire dans ces opportunités devront se signaler auprès de leurs enseignants coordonnateurs pour s'assurer que le stage envisagé correspond aux attendus du référentiel et permette des activités proposées par l'entreprise d'accueil valides.

Les étudiants sont libres de choisir le lieu de stage. Toutefois, les pays européens doivent être privilégiés. Dans tous les cas, la priorité doit porter sur la qualité du stage qui fait partie de la formation. Le budget doit aussi être pris en compte.

Un stage à l'étranger doit permettre à l'étudiant :

- de renforcer et améliorer des compétences techniques professionnelles dans un contexte international,
- d'offrir l'opportunité d'une expérience à l'étranger et de mobiliser, améliorer des compétences en langue distincte du français. L'étudiant pourra notamment activer des langues apprises durant le secondaire qu'il ne peut plus suivre dans le contexte du BTS ou renforcer les langues comprises dans le cursus,
- de développer et asseoir une autonomie, l'esprit d'initiative, une capacité d'adaptation à des situations nouvelles et inédites,
- de renforcer des connaissances culturelles, une ouverture à l'autre, le sentiment d'appartenance à une communauté de citoyens, une identité européenne.

Pour les personnels, la charte ECHE doit permettre à ces derniers un enrichissement de leurs compétences professionnelles, notamment en langues étrangères, des pratiques professionnelles par les échanges générés avec des partenaires européens, de découvrir des outils et méthodes pédagogiques, de donner une dimension européenne à la formation dispensée.

Le lycée développera au fur et mesure de la durée de la charte ECHE, des partenariats pertinents pour les étudiants et les filières proposées au lycée et formera ses personnels selon les besoins identifiés.

Les objectifs sont de conforter l'ouverture à international du lycée en renforçant la mobilité des étudiants et notamment ceux qui ont moins d'opportunités, de développer les liens école/entreprises, de soutenir les personnels dans l'acquisition des compétences indispensables à l'évolution du métier et des pratiques, de donner une dimension européenne aux diplômes préparés.

Il s'agit bien à travers ce plan de développement européen de permettre d'améliorer le niveau de qualification des étudiants, en offrant une expérience de stage qui générera la nécessité de mobiliser plus encore les capacités de recul, d'adaptabilité des étudiants. Ces derniers vont par ailleurs, dans ces situations inédites, poursuivre une construction personnelle et professionnelle qui intègre les notions de mobilité et d'employabilité.

L'intégration de ces opportunités offre au lycée la possibilité de s'emparer de modèles européens qui peuvent être plus performants par la confrontation des méthodes pédagogiques et l'adoption d'autres points de vue qui vont enrichir la réflexion critique.

Enfin, cette démarche participe à une ouverture européenne et internationale, elle contribue aussi à une revalorisation des diplômes et du lycée.

Ce dernier s'attachera dans un premier temps aux deux types de mobilités décrites. Toutefois, il veillera au fur et à mesure de la durée de validité de la charte ECHE de renforcer et augmenter le type de partenariats.

Février 2022